



**COMITÉ
PARIS**

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS
JEUDI 11 DECEMBRE 2025 A 18H30**

Le jeudi 11 décembre 2025, s'est tenue au Centre Anim'Point du Jour, l'Assemblée Générale annuelle 2025 du Comité de Paris de Tennis.

Annick RIZZOLI, Présidente, souhaite la bienvenue aux délégués, les remercie ainsi que nos hôtes pour la mise à disposition de l'auditorium.

Elle annonce la diffusion de la vidéo de Gilles Moretton, président de la Fédération Française de Tennis
Hommage est ensuite rendu à 3 dirigeants décédés :

*Didier Jonas, Président de L'ASCBB de 2001 à 2017 et Vice Président de la Ligue de Paris de 2001 à 2008.

*Jean José Huyghes des Etages, Président du Cercle Amical et Sportif du Luxembourg de 2018 à 2024

*Jacques Lelièvre, Président de Paris Jean Bouin omnisport pendant 19 ans

Le quorum étant atteint (349 voix présentes pour un quorum de 159 voix pour l'AG ordinaire), la Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire.

Avant de passer la parole au secrétaire général, Annick Rizzoli rappelle que le Comité est engagé dans la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** dans le sport et qu'une formation e-learning est dispensée et devrait être demandée aux enseignants. De même, le contrôle d'honorabilité (Notamment le contrôle des cartes professionnelles) doit bien être respecté afin d'être en règle avec l'Etat. (Dirigeants, Bénévoles, Encadrants, officiels, Salariés)

Elle indique que nous devons aussi rester vigilants face à l'ubérisation du métier d'enseignant. De soi-disant professionnels – parfois non diplômés – réservent des terrains municipaux et se réfèrent sur internet.

Le Comité agit en faveur du développement durable et notamment en faveur de la suppression du plastique à usage unique, veille aux dépenses de chauffage, de l'éclairage et met en place le tri des déchets dans ses centres ainsi qu'au recyclage des matériels usagés.

Tous ensemble adoptons une attitude écoresponsable qui facilitera les économies d'énergie, lance-t-elle.

Elle exprime ses remerciements à l'auditoire car rien de ce qui va être évoqué n'aurait été possible sans les clubs et ses bénévoles, et sans le dévouement et la compétence des membres du Bureau, du Comité Directeur et des commissions, sans oublier l'ensemble de notre personnel totalement impliqué, dévoué et compétent.

Elle rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue IDF se tiendra le samedi 13 décembre à la maison du Handball à Créteil

A.Rizzoli remercie à nouveau l'auditoire et passe ensuite la parole à Frédéric Brague, Secrétaire Général.

Un vote test est organisé pour se familiariser à l'utilisation du boîtier de vote.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

❖ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2024

Le procès-verbal est approuvé.

Pour : **354 voix** - Contre : **0 voix** - Abstention : **17 voix** - Non votants : **12 voix**

❖ RAPPORT MORAL ET SPORTIF DU SECRETAIRE GENERAL

Frédéric Brague remercie les Institutions et partenaires avec qui le Comité de Paris a collaboré au cours de cette saison. En 1^{er} lieu, la Direction Jeunesse et Sport de la Ville de Paris avec laquelle nous échangeons quotidiennement pour développer le tennis dans les clubs sur le territoire parisien.

Le Crédit Mutuel partenaire fidèle depuis plusieurs années, la Région Ile de France, Head, Interparfums et l'Etat au travers de l'ANS sont également remerciés.

Avant de développer les rapports des différentes commissions, F.Brague donner les éléments marquants de cette année sportive pour notre Comité.

1/ Tennis adapté et tennis santé :

Sur les 2 thèmes du Tennis adapté et Tennis santé, le comité reste très actif avec la commission présidée par Philippe KUNTZ avec 13 animations organisées.

2/ Formation professionnelle :

En 2025, 27 stagiaires CQP ET sur 30 inscrits ont obtenu leur certification auprès du centre de formation du Comité dirigé par Eric LAJUGIE.

3/ Sportifs de haut niveau

Le haut niveau reste un élément essentiel de notre Comité. Une équipe technique solide et expérimentée autour du Conseiller Technique Régional Yannick QUERE, entraîne quotidiennement et accompagne les meilleurs jeunes des clubs parisiens vers le haut niveau en suivant la politique fédérale.

4/ Développement

Le Comité a trouvé son mode de fonctionnement au centre de Comité Dixmier avec les équipes technique et administrative regroupées.

Par ailleurs, le Comité s'est mis en ordre de marche fin 2024 pour répondre aux 2 appels d'offre de la Ville de Paris pour les sites de Flandrin et Pereire afin de défendre l'accès aux installations tennis de la Ville pour nos associations affiliées. Notre Comité n'a pas été retenu pour Flandrin mais a été déclaré vainqueur pour Pereire avant qu'un recours du candidat non retenu décide la Ville de Paris d'annuler l'appel d'offre et de rouvrir ce site en régie.

5/ Paris, nouveau record de licences

Le Comité de Paris a poursuivi sa progression et a battu, avec 48 854 licences, son record datant de l'an passé.

Cela reflète les efforts et le dynamisme des clubs parisiens qu'il faut à nouveau féliciter.

Il est temps désormais de passer aux rapports des commissions.

JEUNES

Présidente : Hinarii PICHEVIN

Permanent : Enzo LEPINE

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE PRINTEMPS

Le bilan 2025 démontre une légère baisse de la participation avec 167 équipes engagées contre 171.

Palmarès :

Lagardère Paris Racing		
10 ans	Garçons	Div1
11/12 ans	Garçons	Div1
11/12 ans	Garçons	Div2
10 ans Orange	Filles	Div1
10 ans Vert	Filles	Div1
15/16 ans	Filles	Div1

Tennis Club Paris		
10 ans Vert	Garçons	Div1
13/14 ans	Garçons	Div1
15/16 ans	Garçons	Div1
11/12 ans	Filles	Div1
13/14 ans	Filles	Div1

Amicale Manin Sport Paris Est		
13/14 ans	Garçons	Div3
13/14 ans	Garçons	Div4
15/16 ans	Garçons	Div2

Salésienne de Paris 17ème		
11/12 ans	Garçons	Div3
11/12 ans	Filles	Div2

Près de la moitié des titres remportés par 2 clubs : Le Lagardère Paris Racing avec 6 titres et le TC Paris avec 5 titres. A noter que les réservations de terrains pour les clubs ne disposant pas d'infrastructures ont été encore très compliquées et cela ne facilite pas toujours le déroulement du championnat.

Cependant, les clubs ayant leurs propres installations ont été très accueillants et arrangeants, un grand merci à eux.

SENIORS

Président : Philippe LENCAUCHEZ

Permanent : Jean-Christophe AUBART

Grande activité pour cette commission avec la gestion des championnats par équipes et individuels.

Coupe Chapignac :

Les rencontres en poules se disputent désormais à l'automne après sondage auprès des clubs. Cela permet notamment d'avoir plus de souplesse pour les rencontres reportées en cas d'intempéries avant d'aborder la phase finale au printemps.

Coupe Chapignac		
	Dames	Messieurs
Div1	TC 10	Tennis Sporting Club
Div2	Championnet	Nicolaïte de Chaillot
Div3		La Salesienne
Div4		Natixis

Championnats de Paris :

A noter que, faute de terrains, des rencontres ont même dû avoir lieu dans les départements 92 et 77.

Championnat de Paris		
	Dames	Messieurs
Premium		PUC
Honneur	ASCBB	CA Vincennes
Excellence	Paris Jean Bouin	Paris Jean Bouin
Div1	Femina Sport	Polo
Div2	APSAP	RNS
Div3	La Salésienne	Tennis Paris XV
Div4		USP 19
Div5		CSA FKB

Les difficultés de réservations pour les clubs en AOT sur la Ville de Paris sont croissantes et la commission Sénior, devant le peu de perspectives données par la Ville de Paris, a été obligée de proposer au Comité Directeur des mesures contraignantes sur le nombre d'équipes engagées par club pour la saison 2026.

ARBITRAGE

Président : Nicolas LAMBERT

Permanente : Malorie DELPIERRE

La Commission d'Arbitrage répond rapidement aux interrogations des licenciés et des officiels via un FAQ sur le site du Comité.

Les formations des officiels de niveau 1 sont assurés par les membres de la commission. Les candidats débutent leur formation en distanciel avant de la terminer en pratique.

Qualification	Candidats
A1	55
JAE1	10
JAT1	30
JAP1	6

L'arbitrage féminin a été mis à l'honneur en organisant deux opérations réservées aux femmes licenciées.

La Commission a également organisé plusieurs formations de niveau 1 dans les clubs.

Mise en sommeil officiels :

La FFT met en place une mise en sommeil automatique de tous les officiels en suivant les critères ci-dessous:

- niveau 1 : mise en sommeil dès 5 ans d'inactivité
- niveau 2 : mise en sommeil dès 3 ans d'inactivité
- niveau 3 : mise en sommeil dès 2 ans d'inactivité

SENIORS PLUS

Président : Hervé CACHELOT

Permanente : Malorie DELPIERRE

Les activités principales de la commission.

- ✓ Organisation épreuves par équipe Séniors+ du Comité 35, 45, 55 (D+M) et 65M
- ✓ Suivi parcours régional et national des équipes parisiennes

Ci-dessous les résultats des championnats par équipes de Paris et des championnats de France.

☐ Championnats par équipes

Championnat de Paris / Excellence		
	Dames	Messieurs
35 ans	LPR	ASCBB
45 ans	TC 12 Bercy	Cheminots SCPO
55 ans		LPR
65 ans		Cheminots SCPO

Championnats (équipes parisiennes)			
	Dames	Messieurs	Total
Paris	20	71	91
IdF	18	26	44
France	7	14	21

Championnat du monde			
	Joueuse	Club	Résultat
80 ans	Sylvie Galfard Kirsten	CA Vincennes	Vainqueur

Championnat de France		
	Genre	Résultat
35 ans	Dames	Vainqueur
65 ans	Messieurs	Finaliste
75 ans	Messieurs	Vainqueur

Championnats individuels :

Félicitations aux 4 champions de France individuels

☐ Championnat de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE			
	Joueur / Joueuse	Club	Résultat
65 ans	Isabelle BILLARD-DELAGE	CA Vincennes	Vainqueur
70 ans	Marc RENOULT	Stade Français	Vainqueur
75 ans	Nicole HESSE-CAZAUX	LPR	Vainqueur
80 ans	Eric LOLIEE	TCP	Vainqueur

Chaque année, la Commission met à jour le règlement de ses championnats en fonction des formats des rencontres, des parties et le calendrier.

TENNIS AU FEMININ

Présidente : Isabelle CACHELOT

Permanente : Aline OUDINET

La commission travaille et met en place de nombreuses activités, dont 5 plus marquantes.

1. Les Parisiennes 2025

Les 2 équipes Vainqueur des tableaux 1 et 2 ont été qualifiées pour les Franciliennes régionales.

	Vainqueur	Finaliste
Tableau 1 (18 équ.)	La Camillienne	Manin
Tableau 2 (17 équ.)	ASCBB	La Camillienne
Tableau 3 (15 équ.)	Manin	ASCBB
50 équipes, 15 clubs		

2. Les Raquettes Ados

Le PUC est sorti vainqueur contre Paris Jean Bouin et s'est donc ainsi qualifié pour la phase régionale.

3. Les Raquettes FFT

8 équipes engagées par 7 clubs.

Bravo à la Camillienne qui a réussi à qualifier 2 équipes en finale départementale, à se qualifier pour la phase régionale et la phase nationale.

4. Le circuit TMC

Les représentantes de 6 TMC se sont affrontées aux Lilas avec deux joueuses du PUC en finale qualificative à une phase régionale au Comité du Val de Marne.

5. La Journée du Tennis Féminin

La Journée du Tennis Féminin, au profit de la Ligue contre le cancer, a réuni de nombreuses participantes, avec le renfort terrain de TENNINGO.

La Présidente remercie tous les membres de la Commission pour leur implication tout au long de la saison ainsi que Corinne PINGUSSON pour son entrain et sa bienveillance.

CLASSEMENT

Président : Frédéric BRAGUE

Permanent : Jean-Christophe AUBART

Activités de la commission :

- Traitement des demandes de reclassement en ligne (ND, niveau de jeu, assimilation)
- Blocage classement pour maternité
- Informations auprès des clubs
- Réponses aux questions des licenciés (pas de bug détecté dans les différents calculs) → application fiable

→ Demandes reclassement : **580** (+23%)

- Via ADOC ou Ten'Up (en ligne)

ACTIONS EDUCATIVES ET SOCIETALES – HANDICAP - RSE

Président : Philippe KUNTZ

Permanent : Enzo LEPINE

Activités de la commission :

Cette commission incarne l'engagement résolu du comité envers l'inclusion des personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, psychique, social, ou de santé.

Au cours de la saison 2025, la commission a deux thématiques supplémentaires énoncées ci-dessous :

- *Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) avec l'objectif d'obtenir des label Club FFT engagé pour notre comité et nos clubs parisiens*
- *Le tennis scolaire en relançant notre partenariat avec l'USEP/UNSS 75*

Au total, 13 animations ont été mises en place pour 5 thèmes :

- *Tennis Sport Adapté*
- *Tennis Santé*
- *Para Tennis*
- *Tennis dans les Quartiers*
- *Tennis scolaire*

Tennis Sport Adapté

- ✓ 14^{ème} édition Tennis Sans Frontières
- ✓ Spécial Classe Ulis
- ✓ TMC Tennis Adapté
- ✓ Bouge & Partage

Tennis Santé

- ✓ Octobre Rose
- ✓ Conventions avec Ligue contre le Cancer
- ✓ Sport Sénior en Plein Air

En ce qui concerne le Para Tennis, le Comité a pu prendre part au forum Parasport organisé par la DJS.

Tennis dans les Quartiers avec 3^{ème} Opération de speed Dating : Jeu, Set & Job

Pour le **Tennis Scolaire**, Philippe KUNTZ et Enzo LEPINE ont permis à quelque 200 enfants de s'initier au tennis lors d'une journée Scolaire organisée par l'USEP. Le comité organise des séances de tennis au CNE avec la collaboration de Sport Option Tennis

Un grand merci aux enseignants qui ont répondu présents à chaque manifestation, participant ainsi à leur succès et au développement du tennis vers un public parfois très éloigné du tennis.

Merci également à Enzo LEPINE.

TENNIS ENTREPRISE

Président : Christian RIZZOLI

Permanente : Malorie DELPIERRE

En championnat Hiver (d'octobre à janvier), 44 équipes Hommes et 13 Dames étaient inscrites. Exactement le même nombre d'engagés que l'an passé.

Dames (13 équipes)	
PréNat	TC Palais
Div1	AEMA

Messieurs (44 équipes)	
PréNat	BNP
Div1	Natixis
Div2	Exalt Fi

En championnat de Printemps (février à juin), en Prénationale, la commission a continué ses travaux de simplification de format de jeu.

Dames (12 équipes)	
PréNat	FFT2
Div1	CA Sports2

Messieurs (49 équipes)	
PréNat	FFT
Div1	SCPO
Div2	Kickston
Div3	Exalt Fi

Saison 24-25 championnat de France

Après l'an passé la FFT conserve son titre de championne de France de 1ere div Dames. L'équipe Dames du Ministère des Finances se maintient dans la division.

Chez les hommes, la FFT se maintient en 2e division de même que le CA Sports.

Coupes Franciliennes

Coupe Mixte	CA Sports
-------------	-----------

Coupe Dames	CA Sports
-------------	-----------

Coupe Messieurs	Natixis
-----------------	---------

DISCIPLINES ASSOCIEES

Président : Bruno GIL

Permanent : Eric LAJUGIE

La commission s'est réunie à 2 reprises pour faire connaissance et réaliser un état des lieux sur la pratique du padel, pickleball et beach tennis à Paris.

La commission travaille sur une animation/découverte du pickleball pour les clubs ainsi que sur un projet de championnat par équipe de padel.

CONFLITS SPORTIFS

Président : Frédéric BRAGUE

Permanent : Jean-Christophe AUBART

La commission s'est réunie pour 2 appels. Elle s'est appuyée sur les statuts et règlements pour prendre sa décision et a entériné, dans les deux cas, les décisions de la commission Sénior.

Il répond à 2 questions d'un président envoyées par mail.

La première, relatives aux commandes de places groupées pour Roland Garros. Le bon de commande arrivera la semaine prochaine.

La seconde, sur l'évolution des classements. Est-elle à l'étude car il y a beaucoup trop de faux classés en 3eme série en particulier.

La Fédération a mis en place la 5^{ème} série avec les classements 40/1 et 40/2 en début d'année sportive 2026.

Pas d'autre évolution en cours.

En ce qui concerne les « faux-classements » que peuvent rencontrer les joueurs en compétition, il est rappelé qu'il est du devoir de tous (clubs, joueurs et juges-arbitres) de solliciter un reclassement pour niveau de jeu si cela le nécessite.

La Fédération permet à ces acteurs de réaliser la demande de manière digitale (ADOC, Ten'Up et MOJA).

A l'issue de la présentation du rapport moral, Frédéric Brague remercie l'assistance pour son attention.

❖ RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

Philippe Kuntz entame sa présentation en indiquant que 4 points particuliers caractérisent l'exercice 2025 :

- Une saison 2025 avec une nouvelle hausse des licences,
- Le départ en retraite de notre gestionnaire financière et administrative ainsi que le départ de deux de nos entraîneurs de comité,
- La fin de la concession Flandrin/Pereire,
- Des gros travaux d'entretien et réparation sur les Lilas & Dixmier.

Comme les années précédentes, le Comité s'est entouré de toutes les compétences (Commissaire aux Comptes (continentale d'Audit), cabinet comptable Platini Conseil, fiscaliste).

Le Comité suit le schéma analytique indiqué par la Fédération. Au niveau des produits, ne sont donc comptabilisés que les produits administratifs nets, c'est-à-dire que dans la présentation, n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

Il spécifie que les comptes présentés ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation, et ont également été approuvés à l'unanimité par bureau puis par le comité directeur du 25 Novembre 2025.

COMPTE DE RESULTAT

LES PRODUITS

Les recettes courantes s'établissent à 3.481.109€ en baisse de 127.867€ par rapport l'an dernier.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

Les Produits Administratifs Nets :

Ils s'élevèrent à 594.078€ soit une hausse de 11.183€ par rapport à 2024 et à comparer au budget prévisionnel de 540.000€

Ce poste regroupe principalement le produit des licences avec 552.996€. Cette évolution est principalement due à l'augmentation du nombre de licences, qui passe de 46.989 à 48.854 et un maintien des cotisations statutaires et droits d'engagement.

P.KUNTZ en profite pour rappeler que la ligue nous prélève depuis quelques années 30 centimes par licence et que ses intentions sont d'augmenter ce montant jusqu'à 1 euro soit 48.000€ de non-réversion, soit près de 10% des produits de licences. Cela va être un gros manque pour le comité.

Les Aides Fédérales :

Elles s'élevèrent à 587.253€, en hausse par rapport au budget et à l'an dernier de 27.422€.

Elles correspondent à la Dotation Globale Fédérale accordée par la Fédération Française de Tennis via la Ligue Ile de France et qui reste stable. Désormais, ces aides ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale. Se rajoutent les aides directes de la FFT et les aides Ligues IDF qui étaient, anciennement, comptabilisé en Subvention régionale (95).

Cette année, l'évolution vient de l'augmentation de 16.000€ des aides directes de la FFT et une baisse des 4.000€ des aides Ligues.

Les Produits Sportifs et Educatifs :

Ce poste se monte à 301.925€ en forte baisse de 38.399€ par rapport à l'exercice précédent.

On retrouve pour 40.408€, les AOT prises pour les clubs ayant engagés des équipes dans les championnats par équipes, mais il s'agit que d'un jeu d'écriture puisqu'elles sont, à l'identique, en compte dans les charges sportives & éducatifs. La baisse est principalement due à la baisse des participations financière des parents de joueurs et joueuses entraînés par le comité et à l'arrêt de la collaboration avec Luca VAN ASSCHE. A signaler, une hausse (un retour à la normale) de produits de la formation CQP

Les Subventions [100.221€]

Ce poste est une nouvelle fois en baisse, et se répartie comme suit.

45.000€ pour la ville de Paris dont 28.500€ pour l'action Bouge & Partage, et 6.500€ pour sport santé en plein air, alors que notre subvention directe a été divisée par 2 pour passer de 20.000€ à 10.000€

31.220€ pour ANS,

24.000€ de l'ANS pour nos emplois aidées (dont un rattrapage de 2024 pour l'emploi de Théo BEDEL).

Les Produits des centres de Comité [1.881.855€]

Ce poste est en forte de baisse de 60.217€, suite à la fin de la concession Flandrin/Pereire qui se traduit par moins de location de terrains (11/12), l'annulation des loyers du restaurateur 'Coté Court' sur Pereire pour 20.000€ pour cause de non-paiement. A noter quelques reliquats d'avoir sur les cotisations clubs et le remboursement de carnets de ticket du jardin du Luxembourg qui viennent grever un peu plus les produits.

Les recettes par centre sont les suivantes :

5.1 Centre des Lilas :

Cotisations des clubs : 383.075€ Auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour 105.230€.

5.2 Centre Jean Dixmier :

Cotisations des clubs : 216.493€ Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'APSAP VP pour 65.923€.

Cotisations Individuelles : 6.026€ / Location avec HEAD : 10.000€

5.3 Centres Flandrin/Pereire :

Cotisations des clubs : 241.170€ / Cotisations Individuelles : 12.088€

5.4 Centre du Tir aux Pigeons :

Cotisation des clubs : 39.293€

Auxquelles s'ajoute la participation de l'ASCBB pour un montant de 347.129€, comprenant la régularisation de la provision sur la redevance complémentaire de l'ASCBB que l'on retrouve en charge dans le poste 86 (centres de comité)

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 218.189€ (189.023€ pour le Tir aux Pigeons, 20.000€ pour Flandrin/Pereire et 9.166€ pour Dixmier), auquel s'ajoutent des refacturations de frais

et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 172.758€.

Les recettes publicitaires se montent à 65.623€.

Reprise sur provisions

Les reprises sur provisions s'élèvent à 4.922€ représentant la quote-part non amortie des travaux du site Flandrin/Pereire à la date de fin de concession. Le montant n'est pas en ligne avec le budget car les contentieux, notamment avec les sous-concessionnaires des sites Flandrin/Pereire qui ne sont pas soldés cette année.

Produits Financiers

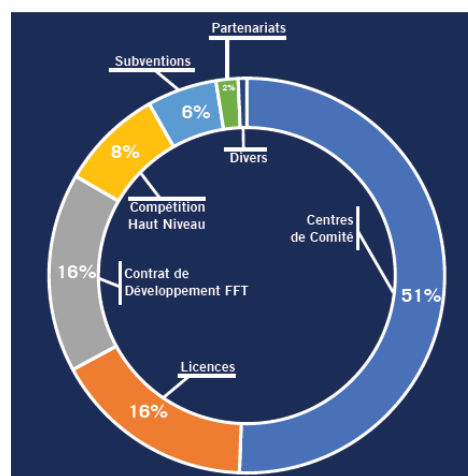
En hausse par rapport à l'année passée, dû à la remontée des taux de rémunération des placements.

Produits exceptionnels

Ils se montent à 117.163€, représentant la quote-part des subventions d'investissement. Je vous rappelle que les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels, alors que les amortissements sont mis en charges courantes.

En conclusion les produits de l'exercice s'élèvent à 3.598.271€.

Vous retrouverez la répartition en pourcentage des produits par grande masse, sans surprise les produits des centres de comité représentent 51%, suivis par les produits provenant des licences et du contrat de développement fédéral.



LES CHARGES

Pour cet exercice, les charges courantes se montent **3.672.122€** en très légère baisse de 4.184€ par rapport à l'an dernier.

Aides aux clubs

Le poste Aides aux Clubs en tant que tel n'existe plus. Les aides sont réparties suivant leur affectation dans les charges sportives, éducatives, animations, communication et administratives.

Regroupées elles se montent cette année à 109.423€. Le Comité est à la disposition des clubs pour aider dans les demandes de subventions et dans l'expression de vos projets club.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

Charges Administratives et Fonctionnement Général

Elles se montent à 288.791€ en baisse de 34.698€ par rapport à l'an passé.

La baisse est principalement due à la baisse de l'impôt sur les sociétés qui s'élève cette année à 10.687€ (au lieu de 25.549€ l'an dernier), au reclassement des frais de location de véhicule dans les charges animations et communication et au non remplacement du départ en retraite de notre gestionnaire comptable.

On peut noter une bonne maîtrise des postes de gestion classique (affranchissement, téléphone, internet, fournitures), ainsi que des postes honoraires (Comptabilité, fiscalité et avocats).

Charges Animation et Communication

Elles s'élèvent à 187.002€, en hausse par rapport à l'an dernier due au reclassement des frais de location de véhicule anciennement affecté en charge administrative.

Charges Sportives et Éducatives [854.723€]

On retrouve ici les refacturations des AOT (pour 47.033€) et le reste monte une belle maîtrise des coûts sans pour autant réduire nos actions sportives et éducatives de développement (les crocos rouges, tennis adapté, nouvelle école de tennis, entraînement haut niveau, bouge et partage, Senior plus en plein air)

Ce poste est en hausse par rapport à l'an dernier suite aux départs de nos entraîneurs de comité.

Charges Centres de Comité [1.793.598€]

Ce poste tient compte du fonctionnement des centres des Lilas, de Jean Dixmier, Flandrin/Pereire et du tir aux Pigeons. Il est en baisse de 25.993€ qui s'explique par la fin des emplois d'agent d'accueil sur le site du jardin du Luxembourg. A noter, deux postes en fortes augmentation conjoncturel : les honoraires suite aux frais d'avocats et d'architecte pour les constitutions des dossiers de réponses aux appels d'offres de la mairie de Paris concernant les nouvelles conventions d'occupation du domaine public sur Flandrin et sur Pereire, et les frais d'entretien suite à la remise en état des couts à Dixmier et la prises en comptes de factures de 2024 reçues après la clôture des comptes du 31 Août 2024.

Ci-dessous les montants des principaux postes de charges.

• Fluides	197 756€
• Entretien	245 930€
• Nettoyage	145 663€
• Gardiennage	90 817€
• Salaires & Charges Sociales	243 839€
• Redevances & Taxes	690 330€

Dotations aux Amortissements [514.424€]

En ligne avec le montant budgétisé. Il comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin/Pereire. Nous avons dû ajouter la quote-part non amortie des travaux du site Flandrin/Pereire à la date de fin de concession mais ce montant est compensé par la repise de provision passée l'an dernier.

Charges financières [33.584€]

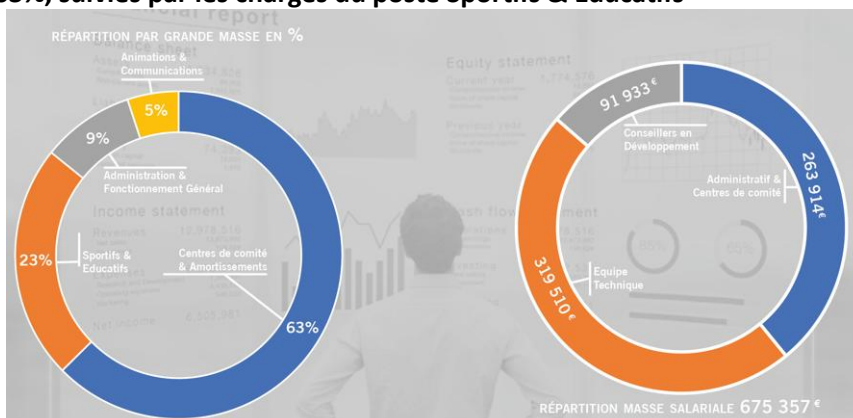
Ces charges correspondent aux intérêts des emprunts effectués pour la réalisation des investissements précédents. Ce poste est en ligne avec les attentes.

Charges exceptionnelles [15.045€]

Ce poste prend en compte la perte suite à remboursement partiel du dépôt de garantie de la location Rue Jean de la Fontaine, mais compensée à 100% en produits exceptionnels.

En conclusion, l'exercice 2025 dégage un résultat déficitaire conjoncturel de 88.896€ que je vous propose d'affecter aux réserves de notre projet associatif, et compte tenu de la dotation aux amortissements, notre Marge Brut d'Autofinancement (MBA) - qui mesure la capacité d'autofinancement - s'élève désormais à 318.488€

Ci-dessous la répartition en pourcentage des charges par grande masse, sans surprise les charges des centres de comité représentent 63%, suivies par les charges du poste Sportifs & Éducatifs



P. Kuntz remercie le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

BILAN

ACTIF

Notre actif immobilisé s'élève à 3.833.299€.

Le poste Constructions est en baisse de 222.996€ pour se monter à 3.760.686€. Et se justifie par la sortie de nos actifs des sites Flandrin et Pereire (en brut et en net).

L'actif circulant du Comité, qui mesure les créances, les disponibilités et les charges constatées d'avance diminue de 513.885€ et se monte désormais à 3.394.993€.

La très forte baisse du poste 'autres créances' (531.085€) est due à un gros effort de relance de la part de nos services et les soldes des comptes des utilisateurs et sous-concessionnaires des centres Flandrin et Pereire.

On retrouve des disponibilités en très légère hausse de 9.683€, correspondant la encore aux efforts de nos services pour se faire payer en temps et en heure.

PASSIF

Nos Réserves se montent à 2.348.832€ en hausse de 32.939€, due au résultat excédentaire de l'année dernier.

Au niveau des dettes financières, notre endettement est en baisse de 270.751€ du au remboursement de l'emprunt contracté pour les bâtiments du centre Jean Dixmier.

Les dettes fiscales et sociales - qui comprennent notamment les taxes foncières des différents sites mais aussi les AOT et la TVA – sont en légère hausse due aux augmentations des taxes foncières.

Logiquement comptabilisé dans les dettes fiscales, l'impôt sur les sociétés se règle par acompte. Il s'élève à 10.687€

Nous constatons également une forte baisse des produits constatés d'avance (250.576€) car nous retrouvons, ici, pour partie les cotisations clubs des sites Flandin et Pereire.

En conclusion notre bilan cette année s'établit à 7.228.292€.

P.KUNTZ remercie l'assistance pour son écoute et passe la parole à notre commissaire aux comptes, Benjamin ZEITOUN.

❖ COMPTE RENDU DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le cabinet est intervenu en novembre. L'intervention s'est bien passée. Il remercie Annick Rizzoli, son équipe pour son support et l'attitude de transparence ainsi que l'expert-comptable qui fait un travail très rigoureux, comme chaque année, ce qui facilite les différents contrôles.

Tous les contrôles estimés nécessaires ont été menés conformément aux normes de la profession.

Pour B.ZEITOUN, les points clés pour le Comité sont :

- *la stabilité de la Trésorerie, des comptes bancaires
- *le déficit est obéré par des charges comptables, dotations aux amortissements pour 500K€
- *On constate une meilleure gestion du besoin en fonds de roulement (Baisse des créances)
- *le remboursement des emprunts et investissements sont bien réalisés.

Il indique que ces comptes peuvent être approuvés sereinement et certifie qu'ils sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité de Paris de Tennis à la fin de l'exercice 2024/2025.

Aucune question n'est posée

❖ APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2025 372 voix pour, 31 voix contre

❖ PROJET DE BUDGET 2026

Le Trésorier Général présente le projet de budget 2026.

Les règles de comptabilité publique imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche prudente.

Il a été pris comme idée directrice : le recalibrage des produit et charges dû à la fin de la concession Flandrin et Pereire, une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie et de l'amortissement des deux bâtiments du le centre Jean Dixmier. Ce qui amène une baisse du budget global de 3.110.000€.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Au niveau des produits

Les produits administratifs nets : Ils diminueront suite à la décision de la Ligue Ile de France de nous prélever jusqu'à 1 euro par licence à horizon 2026/2027, donc demain, après nous avoir déjà prélevé 0,30 cents ces dernières années. Soit un manque conséquent pour le comité de 48 000€.

Les aides fédérales : de même les aides fédérales ont été budgétisées de manière stable. A noter, que désormais pour les comités de la ligue IDF, la dotation globale de fonctionnement a été gelée pour les 4 années à venir pour et qu'une convention d'objectifs entre la FFT et la Ligue et entre la Ligue et le comité de Paris ont été signées. Un bonus par rapport à cette convention d'objectif est en discussion mais nous ne connaissons pas encore les modalités d'obtention, de calcul et de répartition.

Les produits éducatifs et sportifs : nous les avons budgétés à l'identique par rapport au budget précédents.

Les subventions : La aussi prudence. Tant que ce n'est pas voté, il reste un doute...

Les produits Centres de Comité : Ils ont été recalibrés pour intégrer la fin de la concession Flandrin/Pereire.

Les reprises de provision : Nous espérons une reprise sur provision sur 2026 de 10.000€ correspondant à des soldes de contentieux.

Les Produits financiers : là aussi prudence. La situation économique mondial ne permet pas de miracle.

Les produits exceptionnels : c'est l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour.

Dans ce contexte les produits prévisionnels s'établissent donc à 3.110.000€ ce qui est une estimation raisonnable.

Au niveau des charges

Les charges administratives et fonctionnement général : en baisse pour tenir compte du non-renouvellement du départ en retraite de notre gestionnaire-comptable.

Les charges animations et communication : stabilité du poste pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites.

Les charges sportives et éducatives : nous maintenons la stabilité de ce poste qui tient compte des bons résultats de nos enfants entraînés.

Les charges centres de Comité : comme pour les produits, Ils ont été recalibrés pour intégrer la fin des concessions de Flandrin et Pereire

Les dotations aux amortissements : nous les avons estimées stables car il n'y a plus d'investissement à venir.

Les charges financières : Budgété à hauteur de 40.000€, afin de tenir compte des intérêts d'emprunt contractés pour les sites des Lilas et de Dixmier.

Les Charges exceptionnelles : rien de particulier à ce poste.

En conclusion : avec des charges s'établissant à 3.110.000€ notre projet de budget est présenté à l'équilibre et a été élaboré de façon prudente.

P. Kuntz remercie les délégués pour leur attention.

V.Taupin demande quel est le montant reversé par licence au territoire. Annick Rizzoli lui indique qu'il s'agit d'une quinzaine d'euros. (NDLR : 15,25€ en 2025)

Elle enchaîne en donnant des précisions sur les intentions de la Ligue Idf quant à sa volonté de diminuer la part des licences reversés qui diminuera sur 3 ans jusqu'à atteindre 1€/licence soit 48K€ à terme. L'impact est non-négligeable.

❖ APPROBATION DU BUDGET 2026

L'Assemblée Générale approuve la proposition de budget 2026 avec 325 voix pour, 31 contre, 4 abstentions.

❖ COMPTE-RENDU DU CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL COORDONNATEUR, YANNICK QUERE

Yannick Quéré présente le bilan sportif 2024/2025 du Comité de Paris qui met en œuvre le programme de politique sportive national dans le respect du projet régional de la ligue d'Ile de France tout en s'adaptant aux spécificités Parisiennes.

Sous la responsabilité du bureau du Comité de Paris de Tennis, de son Comité Directeur et de sa présidente Madame Annick Rizzoli, l'Equipe Technique a concentré ses missions sur :

1/ La formation du jeune joueur avec

- Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans
- La formation des jeunes de 9/16 ans au sein du CFE

2/ Le programme Fédéral « Challenge clubs et enseignants formateurs »

3/ L'Optimisation de la Galaxie Tennis

4/ Le développement de la pratique des U10 par la compétition

5/ La formation des enseignants

Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans :

A l'issue du programme 2024/2025, l'Equipe Technique du Comité de Paris a repéré 20 garçons et 12 filles nés en 2018/2019. Ces enfants ont été observés lors de rassemblements organisés à partir du mois de janvier.

Les 5 phases du dispositif ont été planifiées dans le but d'observer les enfants dans différentes situations pédagogiques à plusieurs moments de la saison, de suivre leur adaptation et leur évolution. Notre objectif final étant de déterminer un groupe de jeunes enfants dotés d'aptitudes spécifiques observables. C'est ainsi qu'après la phase n°5 qui s'est déroulée au mois de juin l'équipe technique a décidé de débiter la saison sportive 2025/2026 en accompagnant 16 jeunes (8G et 8F) sans oublier que notre repérage est ouvert tout au long de la saison à tous ceux qui répondent aux prérequis.

Tous ces enfants poursuivront leur formation en club avec en complément des invitations à des stages organisés par l'équipe technique du Comité de Paris et à des rassemblements Franciliens ou inter-régionaux.

Le dispositif de repérage permanent a également suivi des enfants nés en 2016/2017 sous forme de rassemblements programmés le vendredi soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires. C'est ainsi que cette année le comité a organisé 22 rassemblements et 3 stages d'une semaine.

En même temps que ces séances tennis et physique proposées aux enfants, des réunions avec leurs parents ont été organisées pour répondre à leurs interrogations sur des sujets comme :

- Quelle est la suite du parcours sportif de leur enfant ?
- Comment gérer la scolarité ?
- Le rôle du comité, de la ligue, de la DTN ?
- Le volume d'entraînement ?
- La programmation de tournois ?
- Comment gérer la V et la Défaite ?

Ces échanges sont très importants pour nous parce qu'ils sont l'occasion de renseigner ces parents sur la construction d'un double projet scolaire et sportif, de les rassurer en leur faisant partager notre expérience sur la formation des jeunes.

La formation des joueurs de 9/16 ans :

Dans le cadre de notre Centre Fédéral d'Entraînement, le comité de Paris a accompagné 28 joueurs mais nous avons surtout suivi plus individuellement 10 jeunes soit 5 filles et 5 garçons qui étaient tous inscrits sur les listes de sport à Haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports ou en suivi national pour les deux plus jeunes. Ils ont tous évolué dans un centre d'entraînement structurée et soutenue par un environnement familial investi. Ils ont suivi un programme de compétitions national et international ambitieux orienté vers le Haut niveau.

Pour soutenir tous ces doubles projets scolaires et tennis, notre dispositif d'accompagnement des parents prend tout son sens et nous avons confié à Elise Anckaert (Psychologue du Sport à l'INSEP et à la DTN) l'animation de trois réunions en présence de l'équipe technique. Lors d'un de ces rdvs Elise a présenté le nouveau document fédéral « Savoir accompagner son enfant au sein de l'univers tennis ». Ce document est très complet et il aborde les sujets suivants (afficher le sommaire) :

- Notre rôle de parents auprès de notre enfant joueur de tennis
- L'univers tennis selon la dimension psychologique et mentale
- Un sport riche psychologiquement et mentalement
- Des accompagnateurs soutenant et conscients
- Notre parcours de parents dans l'univers tennis
- Notre enfant est repéré (club, comité, ligue)

- Le tennis, une école de la vie pour la vie

Comme vous l'avez compris, l'équipe technique reste très attachée à l'accompagnement des parents d'enfants en formation au sein du comité de Paris parce que c'est une condition essentielle dans la réussite d'un double projet ! Sur le plan médical, notre médecin de Comité le docteur Fabrice ATTALI a organisé un suivi préventif régulier afin de s'assurer de la bonne santé physique et mentale de notre élite jeune.

C'est en s'appuyant sur cette organisation que les entraîneurs du comité de Paris ont encadré plus de 100 tournois ou stages en France et à l'étranger afin de guider ces jeunes espoirs âgés de 9 à 16 ans sur le parcours d'accès au HN ! L'investissement très important de l'équipe technique auprès de toutes ces catégories d'âge a contribué au développement de notre élite jeune qui est monté sur 80 podiums en obtenant 23 titres, 21 places de finalistes et 36 de ½ finalistes !

Citons quelques-uns de ces vainqueurs :

- Marc-Aurèle Desmoulins, Matisse Martin, Tom Lacides, Samuel Dakessian, Jules Haehnel, Ayrton Benneteau, Séverin Descoutures, Ambre Gerometta du TCP
- Joseph Phitoussi, Pierre Oudea Castera, Aliyah Cassaigne, Alice Cohen Boulakia du LPR.
- Capucine Cedillo du TC16 et Rose Thach du PUC.

Ces résultats des jeunes du comité sont obtenus grâce à :

- Une collaboration permanente avec les enseignants des clubs Parisiens qui effectuent un travail de qualité au service de la formation des jeunes
- Une expertise et un investissement total des entraîneurs de l'équipe technique du comité de Paris
- Une coordination avec la DTN et la ligue d'IDF
- Un soutien important du bureau du comité de Paris et de sa présidente Annick Rizzoli, de la ligue d'IDF et de la DTN.

Le « Challenge Clubs et Enseignants Formateurs » :

Ce programme fédéral a pour objectif d'aider les clubs à se structurer et à élever le niveau de formation du joueur âgé de 10 ans et moins, pour faire rayonner le club en le rendant plus compétitif chez les jeunes aux championnats départementaux, régionaux et nationaux, pour valoriser et reconnaître le club et l'enseignant. Tous les clubs ayant un enfant suivi par l'ET étaient éligibles à ce dispositif en présentant un projet de formation des jeunes de moins de 10 ans autour des axes prioritaires suivants :

- L'Optimisation de la Galaxie Tennis
- La hiérarchisation des enfants
- La présentation de jeunes de 5/7 ans aux journées de détection
- L'entraînement de filles de 6 à 10 ans
- L'organisation de compétitions pour les 10 ans et moins : plateaux rouges, matchs libres, tournois Galaxie
- L'accompagnement des parents : réunions, actions pour les associer à la vie du club et à la formation de leur enfant
- La formation continue des enseignants

La mise en œuvre de ce programme sur notre territoire a permis à la DTN et au comité de Paris de valider 10 Clubs pour la saison 2024/2025 : le LPR/TCP/TC16/SF/PUC/TC Lutèce/RTC Joinville/Manin Sports/Championnet Sports/ASCBB.

L'optimisation de la Galaxie Tennis :

Les 3 référents Parisiens, Yann Lemeur (PUC), Nicolas Pietrowski (Stade Français) et Stéphane Jarry (Fémina Sport) pilotent le projet de développement de l'École de Tennis Galaxie sur notre territoire. En 2024/2025, 21 clubs ont participé à ce programme autour du plan d'actions ci-dessous :

- **Septembre 2024** : Réunion de rentrée avec les 3 pilotes pour partager le plan d'actions 2024/2025
- **17 octobre 2024** : Réunion pédagogique des enseignants sur l'école du match
- **7/8 novembre 2024** : Formation continue des enseignants sur le Mini Tennis avec Olivier Letort
- **Janvier/Février 2025** : Réunions intermédiaires par groupes de DS organisées par chaque pilote
- **Mars 2025** : Réunion pédagogique sur l'utilisation du Mur et sur la préparation physique des moins de 10 ans
- **Mai/Juin 2025** : Rdv individuel des pilotes avec chaque DS de clubs pour faire le bilan de la saison 2024/2025 et élaborer le plan d'actions 2025/2026

En complément de ces actions menées par nos référents, les enseignants pouvaient s'inscrire à des formations continues proposées par la ligue d'IDF.

En 2025/2026 le comité de Paris et ses trois ambassadeurs poursuivront leurs actions auprès des clubs déjà engagés tout en invitant de nouvelles associations à nous rejoindre !

Le développement de la pratique des U10 par la compétition

L'objectif de la DTN était d'augmenter la densité, la quantité et le niveau des compétiteurs U10 pour FIDELISER.

Pour atteindre notamment l'objectif de 800 compétiteurs U10 à 1 match fixé par la DTN, le comité de Paris a poursuivi ses efforts pour développer les crocos rouges et les matchs libres.

A/ Les Crocos Rouges

Depuis la saison 2019/2020, le comité de Paris coordonne et anime le calendrier des « Crocos Rouges » pour les enfants de niveau rouge âgés de 4 à 6 ans. Ces plateaux rouges sont organisés pour renforcer l'apprentissage de nos enfants à travers le match encadré et ludique.

Cette année, Maxime Teixeira, responsable du suivi de ce programme, a coordonné 22 étapes pour un total de 1100 matchs disputés par nos enfants !

B/ Les Matches Libres

Lancés en 2019 les matchs libres s'adressent à tous les jeunes de l'école de tennis avec pour fil conducteur le jeu ! La compétition comme moyen de formation car le matchs libres donne du sens à l'apprentissage.

Le comité de Paris a donc animé le « Challenge matchs libres » et la « Galaxie Cup » pour les U10.

A l'issue de cette saison sportive l'ensemble des actions menées par notre comité nous a permis de comptabiliser 777 compétiteurs U10 à 1 match et nous souhaitons honorer les clubs qui ont contribué à atteindre ce résultat en performant dans ces deux dispositifs de développement des matchs libres.

1/ Tout d'abord, le club vainqueur de la GALAXIE CUP 2025 : l'ASCBB

2/ Ensuite le club qui a le % le plus élevé du nombre de matchs libres joués rapporté à son nombre de licenciés garçons de moins de 10 ans, Fémina Sport

3/ Enfin le club qui a le % le plus élevé du nombre de matchs libres joués rapporté à son nombre de licenciées filles de moins de 10 ans, le Racing Tennis Club de Joinville

La formation des enseignants

1/ La formation CQP Animateur de Tennis et Educateur de Tennis dont le responsable est Eric LAJUGIE a accueilli 30 stagiaires dont 27 ont été validés.

2/ La formation DEJEPS organisée par la ligue d'IDF a encadré 10 Parisiens qui se sont présentés à la certification et ils sont 7 à avoir obtenu leur diplôme.

3/ La formation DES également prise en charge par la ligue d'IDF organisera la prochaine certification en avril 2026.

Pour respecter nos objectifs de performance, l'Equipe Technique et les enseignants de clubs Parisiens vont poursuivre leurs efforts en faveur de la formation des moins de 10 ans comme le préconise la DTN en agissant sur :

- L'Optimisation de la Galaxie Tennis
- La communication auprès des clubs sur notre dispositif de repérage et sur les recommandations fédérales au sujet de l'organisation de la détection
- L'attention apportée aux jeunes filles au sein des clubs
- Le programme fédéral « Clubs et Enseignants formateurs »
- Le calendrier de tournois Galaxie, les étapes des « Crocos Rouges », les « matchs libres »
- La formation continue des enseignants

L'équipe technique va poursuivre sa mission d'entraînement et de suivi en compétitions de l'élite jeune Parisienne au sein du CFE. Pour la saison sportive 2025/2026, nous accompagnons 34 jeunes de 8 à 16 ans sur le parcours d'accès au Haut Niveau.

Pour terminer, Yannick Quéré félicite les entraîneurs de clubs et son équipe technique pour les résultats obtenus en 2025 qui concrétisent leur engagement et leur compétence.

Elsa Morel et Maxime Teixeira ont quitté le comité de Paris et ont été remplacés par Benjamin Marty (en provenance du TCP) et Julien Demois (qui arrive du Comité des Yvelines). Yannick Quéré leur souhaite la bienvenue et beaucoup de réussite.

Il remercie également tous les dirigeants pour la confiance et le soutien apportés aux enseignants qui portent la politique sportive nationale dans les clubs Parisiens.

Il conclut son intervention en remerciant l'auditoire et vous souhaite à tous une très bonne saison sportive 2026.

Aucune question n'est posée.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée

❖ MEDAILLES FEDERALES

Cette année, sont médaillés

Nom	Prénom	Libellé fonction	Médaille demandée
Piquemal	Pascale	Présidente Omnisport	Argent
Oriol	Eric	Président	Argent
Brion	Benjamin	Président	Bronze
Coquet	Teddy	Président	Bronze
Costes	Guy	Président	Bronze
Montin	Edouard	Président	Bronze
Viallet	Rémi	Président	Bronze
Vincent	Bruno	Président	Bronze
Willem	Renaud	Président	Bronze

Les récipiendaires présents sont récompensés sur scène.

❖ TROPHEES DES CLUBS ET MEDAILLES AUX CHAMPIONS

Les champions de France, d'Europe et du Monde sont récompensés ainsi que D.MONTEL, président de l'US METRO depuis 40 ans et Gilles BOCCARA, nouveau badge blanc, chef des arbitres.

Bravo à eux

L'Assemblée générale se termine à 20H00

Annick RIZZOLI
Présidente



Frédéric BRAGUE
Secrétaire Général

